

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Amap du Cœur Joyeux

Vendredi 11 mars 2016

Merci à Christine et Bruno d'avoir trouvé la salle de restaurant Sainte Cécile, ce qui nous a permis de réunir autant de personnes (+ de 50) de façon conviviale.

La prochaine saison sera une année de changement puisque les 4 producteurs que nous connaissons vont se grouper en Société, afin de mettre en commun l'Outil de Travail :

- Bruno sera désormais épaulé par Gautier dans notre Amap du Cœur Joyeux. Celui-ci, stagiaire l'année dernière (CS maraîchage bio au lycée horticole de Lomme), devient salarié, ce qui permettra à Bruno de libérer du temps.
- Hugues, producteur, partagera les terres avec Bruno et Gautier pour produire les légumes de Vascq'Amap.
- Frédéric souhaite devenir paysan-boulangier le plus rapidement possible. À l'heure actuelle, il y a ½ hectare semé en blé. Il distribuera 3 produits les mercredi, jeudi et vendredi, sur commande
  - 2 pains au levain (nature et à graines)
  - 1 brioche

Pour nous, adhérents, quelques modifications pour la prochaine saison 2016/2017

Actuellement, le panier annuel est à 528,00 €

77 familles pour 80,5 équivalents petits paniers, soit 67 petits et 9 grands

Cette année, le panier annuel passera à 540,00 € avec une augmentation de 2%, soit 45,00€/mois

Le nombre de semaines de distribution reste à 44 (le mercredi et le vendredi)

Il nous faut donc augmenter le nombre d'adhérents

Actuellement, 4 familles ont exprimé le souhait de quitter l'Amap.

Il faudrait atteindre au minimum le nombre de 85, voire 90 équivalents petits paniers.

**Nous comptons donc sur vous tous pour recruter de nouveaux amapiens !**

Les œufs passent dès à présent au prix de 2€ les 6

(année 2015/2016 : coût aliment poules = 2.697,74 € + achat poulettes pour un produit de la vente de 3.000,00 €, ce qui fait un bénéfice pratiquement nul)

### Les légumes

Cette année encore, nous avons apprécié la diversité et la qualité de nos légumes

Bruno est ouvert à toute suggestion raisonnable de légumes non encore cultivés. Des amapiens ont évoqué le chou Kalé, l'artichaut ...

Les haricots princesse (mange-tout) récoltés en 2015 sur la ferme, serviront de semence en 2016.

### Les contrats

Actuellement, nous avons un contrat « individuel » avec les Vergers de Beaudignies (pommes-poirs-jus)

D'autres partenariats pourraient être envisagés :

- Agrumes, fruits secs
- Produits laitiers
- Viande

Nous en profitons pour rappeler qu'il est important de venir chercher son panier le jour prévu et de prévenir Bruno ou Christine en cas d'impossibilité de dernière minute

Il est plus logique que ce soit l'amapien qui prévienne plutôt que l'inverse

- Tél. Bruno 06.70.31.72.78
- Tél. Christine 06.20.70.56.37

L'année a globalement bien fonctionné, avec l'aide de tous. Nous avons d'ailleurs terminé l'A.G. par un repas bien sympathique au restaurant Sainte Cécile.

Nous espérons au début de la prochaine saison, avancer dans le renouvellement des commissions et de la création de l'Association « Amap du Cœur Joyeux »

Marie-Christine  
Joëlle  
Marie-Noëlle